

Honoraires de transaction TTC* à la charge du vendeur

Ces honoraires comprennent l'estimation, la commercialisation du bien, l'accompagnement concernant la vente jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Prix de vente	Habitation / Garage / Stationnement / Terrain		Terrain à bâtir avec étude de division parcellaire
	le mandat <i>by Orpi</i>	MANDAT SIMPLE	
Jusqu'à 50.000€	12 % avec un minimum de 800 € TTC	13 % avec un minimum de 1.000 € TTC	10 % TTC
De 50.001€ à 100.000€	7 %	8 %	
De 100.001€ à 190.000€	5,5 %	6,5 %	
De 190.001€ à 300.000€	4,5 %	5,5 %	
Au-delà de 300.001€	4 %	5 %	
Avis de valeur (hors projet de vente) : 170 € TTC			

Aucun honoraire, aucun frais, de quelque nature que ce soit, n'est dû avant la conclusion d'un contrat. La délivrance d'une note est obligatoire. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

*Dont TVA 20%

ORPI CD L'Arbresle – 9 rue Gabriel Péri – 69210 L'Arbresle

Siège social L'Immobilière Associés - SASU au capital de 37.000,00 € - RCS 388 657 587 Lyon – Carte professionnelle n° CPI 6901 2016 000 012 144 délivrée par CCI de Lyon Caisse de garantie GALIAN – 89 rue de la Boetie – 75008 Paris – N°ORIAS : 8043922 – Montant de la garantie 120.000,00 €